



<http://www.lyon-info.fr/?+Les-pompiers-denoncent-une+>

Les pompiers dénoncent une atteinte au droit de grève

mardi 13 décembre 2011

Les pompiers du Rhône sont remontés contre leur direction. Il la soupçonnent dans un communiqué de s'apprêter « à *prendre une délibération qui bafoue le droit de grève constitutionnel* ».

En raison de la journée de mobilisation du 17 novembre dernier, plusieurs casernes se sont retrouvées avec des effectifs en dessous du service minimum requis. Selon les syndicats, le *Service départemental d'incendie et secours* (SDIS) du Rhône prévoit alors d'obliger tous les sapeurs-pompiers professionnels qui finissent leur garde et tous ceux qui viennent travailler à être présents à la caserne les jours de grève.

Une mesure jugée disproportionnée, « *qui aurait pour conséquence d'avoir sur place entre 2 et 3 fois l'effectif nécessaire au service minimum (et qui) constitue une atteinte au droit constitutionnel de grève.* »